



## Les Potagers de Marcoussis

Chemin du Regard  
91460 MARCOUSSIS  
Tél : 01 64 49 52 80  
Email : l.gibou@pdm91.fr

### Bulletin d'adhésion et contrat d'abonnement 2020

#### Spécial ETUDIANT(E)S

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ ou P. \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Courriel\* : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Comment avez-vous connu les Potagers ? \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous vous investir dans notre association ?  Oui  Non

Si oui, de quelle manière ? \_\_\_\_\_

\* Si vous changez d'adresse mail en cours d'année, merci de nous le signaler.

#### 1. J'adhère aux Potagers de Marcoussis

J'adhère à l'association des Potagers de Marcoussis : la cotisation annuelle est de ~~35 € minimum~~

**Adhésion offerte aux Etudiant(e)s (merci de joindre une copie de votre carte étudiante)**

#### 2. Je m'abonne aux PETITS PANIERS



Le Petit Panier : comprend 3 à 4 variétés de légumes de saison

~~8,90 €~~ à Marcoussis

~~10,40 €~~ sur les dépôts

**7,00 € pour les étudiants** à retirer à l'agence MAIF d'ORSAY

La formule d'abonnement :

Abonnement d'octobre à fin mai portant sur la livraison de **25 paniers** :

Je m'abonne à un **Petit Panier**, au tarif de → 175 € (règlement en 1 fois par chèque)

→ 21,87 €/mois (prélèvement mensuel sur 8 mois - voir mandat SEPA ci-joint)

#### 3. Je choisis mes modalités de règlement (cocher la case correspondante à votre choix)

Je règle mon abonnement :

au comptant par chèque à l'ordre des POTAGERS DE MARCOUSSIS

par prélèvement mensuel sur 8 mois (joindre **le mandat de prélèvement SEPA** ci-joint accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB) ou relevé d'identité postal RIP)

#### 4. Je prends note du lieu de dépôt où j'irai chercher mon panier

Orsay : Agence MAIF, 37 boulevard Dubreuil (face à la gare RER, à deux pas de la Fac d'Orsay), panier livré le jeudi à partir de 11h, retrait des paniers possible sur le temps du déjeuner et jusqu'à 18 h.

Si vous vous absentez et que vous ne pouvez pas récupérer votre panier, prévenir **au plus tard le mardi avant midi** (cf. article 2 des conditions générales d'adhésion) par email à l'adresse suivante : l.gibou@pdm91.fr



#### 5. Je date et je signe

J'accepte les conditions générales d'adhésion rédigées en page 2 du présent contrat

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent(e), précédée de la mention « lu et approuvé » :

## Conditions générales d'adhésion 2020

### A conserver par l'adhérent(e)

#### Article 1 – Cotisation

La cotisation annuelle à l'association est obligatoire pour toute personne qui désire bénéficier d'un abonnement de légumes issus de l'agriculture biologique **ou** qui souhaite apporter un soutien à l'association sans abonnement aux paniers de légumes. Elle procure alors le **statut d'adhérent(e)** aux Potagers de Marcoussis, ce qui donne le droit de vote à l'assemblée générale, permet de s'impliquer dans la vie de l'association, de participer aux différents événements (fête annuelle, ateliers maraîchage...) et de recevoir la Feuille de Chou (Lettre d'information à nos adhérents transmise par mail) : **OFFERTE AUX ETUDIANTS (merci de joindre une copie de votre carte étudiant(e) ou certificat de l'université).**

#### Article 2 – Livraison des paniers et interruption

L'adhérent(e) s'engage pour le nombre de paniers fixés sur le bulletin d'adhésion.

Les Potagers de Marcoussis ferment 4 semaines dans l'année (au printemps) et ne livreront ainsi pas de panier durant cette période, le montant des prélèvements mensuels est lissé sur 8 mois et tient compte de cette interruption et des éventuelles annulations de paniers demandés par l'adhérent(e).

L'adhérent(e) peut également choisir les semaines où il/elle ne souhaite pas recevoir de panier (cf. vacances scolaires) afin d'arriver au nombre de paniers prévu dans le contrat d'engagement. Pour cela, et de manière générale, **en cas d'absence**, il/elle devra prévenir au plus tard le **mardi avant midi** pour la semaine concernée, par courriel à [l.gibou@pdm91.fr](mailto:l.gibou@pdm91.fr). **Si ce délai n'est pas respecté, le panier sera livré et donc facturé.**

#### Article 3 – Date de début d'abonnement

Cette offre d'abonnement spécifique pour les étudiant(e)s couvrira l'année universitaire (d'octobre à fin mai).



#### Article 4 : Renouvellement

Nous vous adresserons un courriel vous informant que votre abonnement arrive à son terme et vous inviterons à revenir vers nous à la rentrée de septembre si vous le désirez pour un nouvel abonnement.

#### Article 5 : Rupture de contrat

Vous pouvez mettre fin à votre abonnement à tout moment. Dans ce cas, nous vous demandons de nous en informer par écrit (email ou courrier), en respectant un délai de **préavis d'un mois civil minimum**.

Ex. : Si nous réceptionnons votre courrier le 18 octobre, votre abonnement prendra fin au 1er janvier.

Les Potagers de Marcoussis s'engagent à respecter la vie privée de ses adhérent(e)s. Pour en savoir plus sur la gestion des données personnelles, rendez-vous sur le site : [www.lespotagersdemarcoussis.org](http://www.lespotagersdemarcoussis.org) rubrique « **Protection des données** ».